

Résumé du compte rendu du conseil municipal du jeudi 6 mai 2021

- Le compte rendu du conseil municipal du 8 avril a été validé.
- La convention des travaux supplémentaires voiries sera signée avec la CCPU.
- Le contrat copieur sera renouvelé avec image laser.
- Projet lotissement : Deux bureaux d'études ont été sollicités (réalité et OXYRIA), le conseil se donne le temps d'analyser les offres.
- Suite a consultation de l'académie, les horaires actuels de l'école publique, toujours sur une semaine de quatre jours, ont été reconduits et validés : 8h45/12h et 13h30/16h15, lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Reprise du Vival : M. Benoit Dalle, a appelé à la mairie, il demande si possible de couvrir la partie au-dessus de la chambre froide et fermer avec un portail.
- Référent rando : Mme Patricia Sessegolo est désignée référente rando et espèces invasives.
- Fleurissement : le conseil décide de ne pas donner suite à la demande de Mme Merle pour remettre les bacs à fleurs sur la place des tilleuls.
- Projet pylône : un nouveau site a été proposé à l'opérateur Bouygues pour le projet New-Deal (au lieu-dit la croix neuve).
- Cantine scolaire : lors d'une rencontre avec M. Russias et Mme Garrivier, les responsables de l'Esat, la mairie a été informée qu'ils ne pouvaient plus assurer les repas comme actuellement ; ils font plusieurs propositions :
 - Fermer la cantine aux scolaires
 - Faire 2 services (mais très compliqué à organiser)
 - Limiter le nombre d'enfants

Après une réorganisation de la salle de réfectoire, il est convenu de continuer à accueillir les enfants dans la limite de 25.

Il est demandé aux parents de s'organiser au mieux pour ne pas dépasser ce quota.

- Terrasse : le conseil est favorable à la demande du bistrot de Julie pour la mise en place d'une terrasse sur la voie publique.
- Compost ESAT : suite à la nuisance olfactive lors du mélange du compost pendant les weekends, l'ESAT s'engage à le faire en début de semaine, et d'évacuer les matières organiques des poulaillers sur le site de Bussy Albieux.

- Le comité des fêtes demande pour organiser la fête patronale (concours de pétanque, vélos fleuris et animations le dimanche après-midi). Vu les nouvelles mesures sanitaires, le conseil ne s'y oppose pas, mais va demander confirmation à Mme la Préfète.
- Recrutement d'un agent communal : des demandes ont été reçues, une présélection a été faite sur CV. 12 candidats seront reçus le vendredi 7 mai 2021 de 13h30 à 18h.
- City stade : la société Dekra a été sollicitée pour le contrôle des nouveaux jeux, ils devraient intervenir dans la quinzaine.
- Pétition : les conseillers sont informés du fait qu'un groupe d'habitants a établi une pétition contre la fermeture de la pharmacie. Ces administrés s'occuperont de la diffuser dans les commerces et assureront sa mise en ligne.